

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR AVANT DE COMMENCER :

DÉLAIS

L'examen de votre demande peut prendre au moins **deux semaines**. De plus, Pro Bono Québec doit avoir reçu votre demande et toute l'information pertinente **au moins huit semaines avant toute date d'audition ou date limite au dossier**.

DÉCISION

Pro Bono Québec peut refuser votre demande sans avoir à justifier ses raisons. L'organisme peut aussi vous demander des informations et des documents supplémentaires pour étudier votre demande, notamment au sujet de votre situation financière. Cela ne veut pas dire que votre demande est acceptée. Vous serez avisé de la décision par écrit.

FRAIS

Les services juridiques de l'avocat référé par Pro Bono Québec sont gratuits. Toutefois, vous devez payer à Pro Bono Québec des frais d'ouverture de dossier **non remboursables de 20 \$** et payer les autres frais reliés à votre dossier (ex. : « timbre de cour », frais d'experts, huissiers, etc.).

RESPONSABILITÉS

Vous devez **protéger vos droits** tant et aussi longtemps que vous n'avez pas signé d'entente de services (mandat) avec un avocat référé par Pro Bono Québec. Entre autres, vous devez répondre à toute demande de la Cour, respecter leurs échéances et prendre tous les moyens nécessaires pour éviter de perdre vos droits par écoulement du temps (prescription). Si votre demande est acceptée, vous devrez donner vos instructions à l'avocat pour qu'elles soient incluses dans l'entente de services.

CADRE DE LA DEMANDE

Pro Bono Québec ne donne pas de conseils juridiques et **aucune relation avocat-client n'est créée entre vous et Pro Bono Québec**. Si votre demande est acceptée, vous aurez une relation avocat-client avec un avocat référé par Pro Bono Québec et non avec l'organisme lui-même.

DOCUMENTS

Pro Bono Québec ne renverra pas la copie du dossier que vous envoyez. **N'envoyez donc pas de documents originaux car ils ne vous seront pas retournés.**

COMPLÉTEZ TOUTES LES SECTIONS. UN FORMULAIRE INCOMPLET PEUT RETARDER L'ANALYSE DE VOTRE DEMANDE OU MÊME EMPÊCHER SON TRAITEMENT.

1. NOM ET COORDONNÉES DE L'ORGANISME

A

Nom (lettres majuscules) : _____

Activités principales : _____

Adresse : _____

Ville/Province : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____

Site Web : _____

B Personne qui fait la demande au nom l'OBNL

Nom (lettres majuscules) : _____

Fonction : _____

Adresse personnelle : _____

Ville/Province : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____

2. DESCRIPTION DE L'ORGANISME

A

Mission de l'organisme : _____

B

Services et activités : _____

C

Territoire desservi : _____

D

Nombres de personnes desservies (approximativement) : _____

E

Nombre d'employés de l'organisme : _____

3. SERVICES REQUIS

Indiquez la raison ou les raisons pour lesquelles vous avez besoin des services d'un avocat référé par Pro Bono Québec :

- Conseils juridiques : incorporation, gouvernance, enregistrements, documents constitutifs, règlements généraux, etc.
- Dossiers litigieux / Représentation devant les tribunaux* (voir question 4)
- Médiation
- Autre (précisez) : _____

4. DROIT À L'AIDE JURIDIQUE

Les organismes à but non lucratif qui ont un dossier en litige ou qui nécessitent une représentation devant les tribunaux doivent faire évaluer leurs admissibilités à l'aide juridique. Les OBNL qui ont droit à l'aide juridique ne peuvent pas recevoir les services d'avocats référés par Pro Bono Québec.

Pour savoir si l'organisme ou l'association a droit à l'aide juridique, communiquez avec un bureau ou un centre communautaire d'aide juridique de votre région ou consultez le site de la Commission des services juridiques (www.csj.qc.ca).

Indiquez votre situation :

- Les membres de l'organisme n'ont pas droit à l'aide juridique.
- L'organisme a été refusé par l'aide juridique.
- L'aide juridique lui a été retirée.
- Aucun avocat n'a accepté le mandat d'aide juridique.

Dans la deuxième et troisième situation, vous devez fournir une copie de l'avis de refus ou de retrait d'aide juridique (voir section 13).

Dans la dernière situation, vous devez fournir une liste complète des avocats que vous avez contacté (voir section 13).

5. ÉTAT DU DOSSIER

Le dossier est-il déjà devant une cour ou un tribunal?

- Oui (remplissez la section ci-bas)
- Non (allez à la section 6)

Nom de la cour ou du tribunal : _____

Numéro de dossier de la cour ou du tribunal : _____

District : _____

Nom de toutes les parties (incluant l'organisme ou l'association)

Demandeurs / requérants	Défendeurs / intimés / mis en cause
1. _____	1. _____
2. _____	2. _____
3. _____	3. _____
4. _____	4. _____

Date et heure de l'audience, si déjà connues Date : JJ / MM / AAAA Heure : _____

Nombre de jours prévus, si déjà connu : _____

6. DATES LIMITES

Mentionnez ici toute date limite à respecter dans votre dossier :

Date limite	Actions à poser avant cette date	Avez-vous besoin de services juridiques pour cette étape?
<u>JJ / MM / AAAA</u>	_____	_____
<u>JJ / MM / AAAA</u>	_____	_____
<u>JJ / MM / AAAA</u>	_____	_____
<u>JJ / MM / AAAA</u>	_____	_____

7. AIDE ACTUELLE

L'organisme pour lequel vous faites cette demande reçoit-il présentement les services d'un avocat ou d'un organisme de défense des droits?

Oui (remplissez les sections A et B)

Non (allez à la section 8)

A Nom de la personne-contact ou de l'avocat : _____

Organisme ou firme : _____

Adresse : _____

Ville / Province : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____

B Si votre demande à Pro Bono Québec est acceptée, cet avocat ou cet organisme continuera-t-il d'agir dans le dossier?

Oui

Je ne sais pas

Non (expliquez pourquoi) : _____

8. AIDE PASSÉE

L'organisme pour lequel vous faites cette demande a-t-il reçu dans le passé les services d'un avocat ou d'un organisme de défense des droits relativement à ce dossier?

S'il y en a eu plusieurs, complétez cette section sur une page séparée.

Oui (*remplissez les sections A et B*)

Non (*allez à la section 9*)

A

Nom de la personne-contact ou de l'avocat : _____

Organisme ou firme : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____

B

Quand l'avocat ou l'organisme a-t-il été impliqué?

De : _____ À : _____

Pourquoi l'avocat ou l'organisme n'est-il plus impliqué? : _____

9. AUTRES SOURCES D'AIDE

Avez-vous approché d'autres organismes pour vous aider (à part ceux mentionnés aux sections 7 et 8)?

Oui

Non

Votre organisme est-il membre d'un regroupement ou d'une autre organisation qui veille à ses intérêts?

Oui

Non

Votre organisme ou possède-t-il une assurance juridique?

Oui

Non

Je ne sais pas

Existe-t-il d'autres assurances liées au dossier?

Oui

Non

Je ne sais pas

Si la réponse à l'une de ces sections est « oui », précisez les démarches que vous avez faites et le résultat obtenu.

12. ÉTATS FINANCIERS

Veillez fournir une copie de vos états financiers à votre demande (voir section 11).

Si vous ne les avez pas, produisez un bilan ou faites un estimé basé sur l'année courante de l'organisme, en remplissant les trois tableaux ci-dessous.

REVENUS

Type de revenus	Montant
_____	_____ \$
_____	_____ \$
_____	_____ \$
_____	_____ \$
_____	_____ \$
_____	_____ \$

DÉPENSES

Type de dépenses	Montant
_____	_____ \$
_____	_____ \$
_____	_____ \$
_____	_____ \$
_____	_____ \$
_____	_____ \$

ÉCONOMIES, INVESTISSEMENTS ET BIENS IMPORTANTS

Donnez le détail des économies, investissements ou de tout autre bien important que votre organisme possède.

Type d'économies / investissements / biens	Valeur
_____	_____ \$
_____	_____ \$
_____	_____ \$
_____	_____ \$
_____	_____ \$
_____	_____ \$

13. DOCUMENTS

Indiquez les copies de documents envoyées avec votre demande :

- Avis de refus ou de retrait de l'aide juridique, si applicable
- Tout document provenant de la cour ou du tribunal
- Tout document provenant d'un avocat relativement à ce dossier
- Toute correspondance pertinente avec une personne impliquée dans le dossier
- États financiers vérifiés ou bilan
- Tout autre document important lié au dossier (ex. : défense, requête, rapport d'expert)
- Une liste complète des avocats que vous avez contacté
- Une liste des autres documents disponibles

14. OÙ AVEZ-VOUS ENTENDU PARLER DE PRO BONO QUÉBEC?

15. DÉCLARATION, RENONCIATION ET AUTORISATION

Je garantis que les informations contenues dans cette demande sont, au meilleur de ma connaissance, vraies et complètes.

Je renonce à tenir Pro Bono Québec, ses employés, ses collaborateurs et ses bénévoles responsables relativement à tout fait qui découle de cette demande.

J'autorise Pro Bono Québec :

- à fournir cette demande et les documents qui l'accompagnent à ses employés, collaborateurs et bénévoles;
- à consulter mon dossier de cour, s'il en existe un;
- à communiquer au besoin avec toute personne ou organisme mentionné dans cette demande, dans les documents qui l'accompagnent ou dans le dossier de cour;
- à conserver cette demande et les documents qui l'accompagnent.
- Si ma demande est acceptée, à la publier anonymement dans son infolettre dans le but de trouver un avocat.

Signature _____

Date JJ / MM / AAAA

QUE FAIRE UNE FOIS CE FORMULAIRE REMPLI?

Envoyez le formulaire rempli, votre paiement de 20 \$ (argent comptant, mandat poste ou chèque fait à l'ordre de Pro Bono Québec) et une copie des documents mentionnés à la section 14 à :

Pro Bono Québec
C.P. 465, Place Victoria
Montréal (Québec) H4Z 1J7

N'envoyez pas de documents originaux, car ils ne seront pas retournés.

Gardez une copie du formulaire rempli pour vos archives.